FNEC FP FO
SNFOLC
Syndicat national Force Ouvrière des Lycées et Collèges

Communiqué | 6 juin 2019

Psy-EN EDO

Non aux transferts ! Arrêt des fermetures de CIO !
Oui au maintien des Psy-EN EDO dans l'Education nationale et de leurs missions

Le 28 mai 2018, le ministre de l'Education nationale, a signé la convention cadre, déclinaison du rapport Charvet-Mons. Quelles sont les conséquences immédiates pour les Psy-En ?

■ Formation certifiante pour les professeurs et CPE en matière d'orientation (en particulier les Professeurs principaux) par l'ONISEP.

■ Redéfinition de la carte cible des CIO en lien avec les régions et « rapprochement nécessaire » des Psy-EN des établissements scolaires.

Avant même la signature de cette convention cadre, un empilement de contre-réformes rejetées par les personnels.

Cette attaque frontale du ministère se couple avec la loi *« liberté de choisir son avenir professionnel »* du 5 septembre 2018 qui donne primauté aux régions en matière d'information sur l'orientation en direction des élèves des collèges et lycées. Objectif : vanter les mérites de l'apprentissage et envoyer leurs émissaires expliquer qu'il faut que les élèves entrent dans des filières où les métiers sont « en tension ».
C'est dans ce cadre que la circulaire ministérielle du 11 octobre 2018 relative au rôle des professeurs principaux a été modifiée. Dans son chapitre 2, cette circulaire confie aux professeurs principaux le rôle de renforcer et de construire les projets d'orientation des élèves.

La fermeture des CIO et le passage aux collectivités territoriales s'accélèrent

Ainsi, dans l'académie de Toulouse, le CSAIO annonce qu'il ne devra rester que 9 CIO, soit un CIO par département et deux dans la Haute Garonne. En Gironde, l'Inspecteur de l'Information et de l'Orientation indique qu'il ne devrait rester que 3 CIO dans ce département qui en compte 8. Dans l'académie de Poitiers, même type d'annonce à certains directeurs de CIO auxquels on propose des reconversions, soit auprès de la région dans le cadre de l'expérimentation des mises à disposition des personnels (décret du 26 avril 2019), soit des entretiens RH, soit exercer comme Psy-EN (EDO) en établissement scolaire et y être rattachés… Dans l'académie de Clermont-Ferrand, le recteur supprime les CIO et nomme les Psy-EN en établissement…
Les consignes sont d'ores et déjà données pour fermer tous les CIO, pour n'en garder qu'un seul par département ! Cet acharnement du gouvernement fait sens avec tous les contre-réformes : réforme de la fonction publique qui permet de transférer au privé des services entiers de fonctionnaires s'ils ne sont plus jugés rentables et font l'objet d'une restructuration. La loi Blanquer prévoit le droit à l'expérimentation et la mise à disposition des personnels. N'étant plus jugé rentables pour l'Etat, le directeur de CIO et le Psy-EN EDO sont donc transférés aux collectivités territoriales qui devient leur nouvelle autorité fonctionnelle. Toute ressemblance avec le transfert des personnels TOS en 2003 n'est pas fortuite…

AG pour décider la grève

Les Psy-EN EDO ne doivent pas rester isolés. Dans tous les secteurs de l'Education nationale, les personnels se réunissent pour le retrait des contre-réformes décidées avec le plus grand mépris du gouvernement pour les revendications portées par les personnels.
Le SNFOLC soutient toutes les initiatives en défense des personnels des CIO, des Psy-EN EDO et des DRONISEP. Il sera présent lors de l'assemblée générale des personnels d'orientation à la bourse du travail à Paris le 18 juin. Il invite les Psy-EN et les DCIO à participer aux assemblées générales qui se tiennent actuellement dans les établissements scolaires. L'heure est à se réunir en Assemblée Générale pour aller porter au ministère les revendications :

- **Arrêt de la casse des services,**
- **Maintien de tous les CIO,**
- **Maintien de la nomination des Psy-EN (EDO) et des personnels administratifs en CIO,**
- **Retour des DRONISEP au sein de l'Education nationale.**

Abonnez-vous à la Newsletter du SNFOLC sur la page d'accueil du site. Vous serez régulièrement informé des nouvelles publications importantes mises en ligne sur le site du syndicat.

FNEC FP FO
SNFOLC
siège national
6-8 rue Gaston Lauriau - 93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
www.fo-snfolc.fr